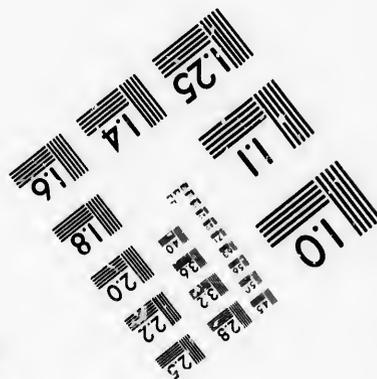
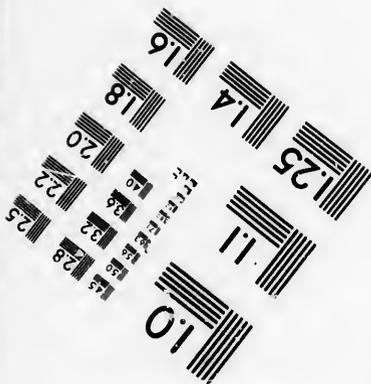
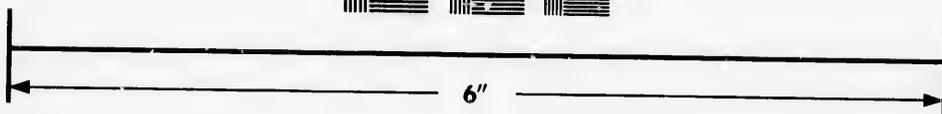
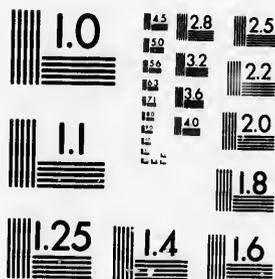


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N. Y. 14580
(716) 872-4503



**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques



© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input checked="" type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
Lara liure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:
Commentaires supplémentaires: [Printed ephemera] 1 feuille (verso blanc) | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					/						

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

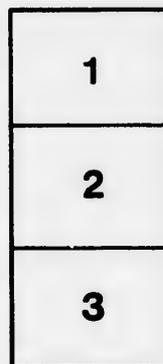
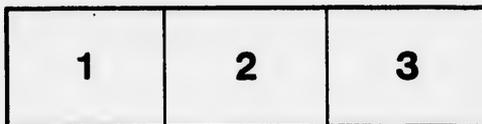
Medical Library
McGill University
Montreal

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Medical Library
McGill University
Montreal

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier feuillet et en terminent soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second feuillet, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails
du
odifier
une
image

rrata
to

pelure,
n à



32X

[Bédard] [?]

AUX ELECTEURS DE LA BASSE-VILLE DE QUEBEC.

MESSIEURS,

JE vous prie de recevoir mes plus sincères remerciemens pour la satisfaction que vous m'avez fait éprouver dans un moment où il étoit si précieux pour moi de n'être pas abandonné de vous. La seule satisfaction qui reste à vos Représentans, lorsqu'ils ont éprouvé quelque mortification en vous servant, c'est de vous voir approuver leur conduite ; Vous êtes leur seul appui, et si ils perdoient cet appui il ne leur resteroit plus rien.

SOYEZ persuadés que ma reconnaissance est d'autant plus vive que votre zèle a été plus pure : Vous n'aviez rien à attendre de moi. Je ne puis accorder ni faveur ni avantages d'aucune sorte ; ma situation dans la société ne met rien en mon pouvoir qui puisse exciter l'ambition ni l'amour-propre de personne : la seule bonne volonté que j'ai paru avoir de vous servir en commun avec le reste de mes compatriotes, a été le seul motif de votre zèle.

Ce qui me cause le plus de satisfaction, c'est que vous avez approuvé la conduite de la Chambre d'Assemblée du dernier Parlement, malgré les reproches qui lui avoient été faits de ne s'être occupée que de questions de *pure formalité*, et de ces questions qui ont été traitées de *personalités*. Il étoit aisé d'être induit en erreur sur ces points ; car les questions de privilège sont celles qui paroissent sous la forme la moins avantageuse, et les fausses apparences de Loyauté qu'on s'efforce ici de donner à ces déférences mal-entendues envers le Représentant de Sa Majesté, pouvoient en imposer dans un Pays où les idées de notre Constitution sont encore nouvelles, et où tout ce qui a l'apparence de Loyauté a tant d'empire sur les esprits : mais heureusement vous avez vu, et par votre moyen et votre exemple beaucoup d'autres ont vu, que ce qui faisoit le sujet de ces reproches, étoit justement ce qui devoit faire juger que la Chambre d'Assemblée étoit demeurée fidelle à ses devoirs ; et que c'étoit un abus horrible de la loyauté, que de la faire consister à trahir ses devoirs dans la Chambre d'Assemblée.

Les droits et les privilèges de la Chambre d'Assemblée appartiennent au peuple de Sa Majesté dans cette Province, ils ne sont confiés à ses représentans que pour en faire usage pour sa cause, et si par des complaisances et des déférences mal entendues, ils les sacrifient, c'est trahir leur devoir, et la confiance qui avoit été mise en eux. Le but de tous ces droits et de tous ces privilèges, est de rendre la Chambre d'Assemblée indépendante des autres branches de la Législature, et de vous l'assurer ; ce sont comme les remparts qui la défendent de l'influence des autres branches et vous la conservent. Aussitôt que sous le prétexte de ces fausses idées de loyauté, une Chambre d'Assemblée les sacrifie, elle tombe dans la dépendance et cesse d'être à vous ; on ne sait plus ce qu'elle est, ni à qui elle appartient ; aussitôt même que vous voyez une Chambre d'Assemblée commencer à être moins sévère sur l'observance de ses règles et sur ses privilèges, vous pouvez dire que ce qui l'occupe le plus n'est pas de vous demeurer fidelle, et qu'elle ne tardera pas à s'abandonner ; elle rougiroit de le faire ouvertement, mais elle se livrera peu à peu.

AINSI, Messieurs, la vraie marque à laquelle on puisse reconnoître qu'une Chambre d'Assemblée est demeurée fidelle à ses devoirs, c'est lorsqu'elle a bien soutenu tous ses droits et ses privilèges.

Je crois devoir vous prévenir que j'ai eu l'honneur d'être élu au Comté de *Surry*, et que les Electeurs du Comté de *Leinster* ont témoigné la bonne volonté de m'élire, si je n'étois pas élu ailleurs ; mais que le tout a été sans ma participation, et par le bon office d'amis que je ne connois pas encore. J'ai toujours eu la plus grande confiance en vous, et m'y suis entièrement reposé ; jugeant par la bonté de mes intentions, que vous ne m'abandonneriez pas dans un moment où votre Jugement étoit celui qui seul pouvoit me satisfaire.

LA manière impartiale et délicate dont Mr. l'Officier Rapporteur s'est conduit dans cette Election, et la manière paisible et honnête dont tout s'y est passé, quoique dans une contestation très vive, font le plus grand honneur à tous ceux qui y ont été concernés. Et je prie Mr. l'Officier Rapporteur de recevoir mes sincères remerciemens.

Je suis avec la plus vive reconnaissance,

Messieurs,

Votre très-humble et très-obéissant Serviteur

QUEBEC le 30e. Octobre, 1809.

